

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBSARRONDISSEMENT
BESANCONCANTON
BESANCON 2COMMUNE :
ECOLE-VALENTIN**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
D'ECOLE-VALENTIN**

Du 29 avril 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, le 29 Avril 2026

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune d'ECOLE-VALENTIN étant réuni en Mairie d'Ecole-Valentin, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Président du CCAS.

Nombre de membres

- en exercice : 15
- présents : 15
- votants : 15
- ayant donné procuration : 0
- absents excusés : 0
- absents : 0

Présents : Yildirim Kadir, Lagoutte Verrier Karen, Gaudin Claire, Voisin Aude, Mergen Maxence, Louveau Hubert, Andreosso Brigitte Boiteux Doriane, Martinez Najate, Tonnelier Virginie, Rousselle Léa, Jacquinot Amandine, Esprit Carine, Courtejaire Jean-Pierre, Foti Sylvie

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Aude Voisin

Président de séance : Monsieur Kadir Yildirim

Le CCAS d'ECOLE-VALENTIN, déclare adhérer à l'Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale du Doubs, dont l'objet est d'être un moyen d'action politique, technique et pédagogique au service de l'action sociale communale et intercommunale.

Date de la convocation :
24.04.20226

Date d'affichage : 24.04.2026

Après avoir pris connaissance des statuts et buts de l'UDCCAS du Doubs, considérant l'intérêt pour le CCAS d'Ecole-Valentin,

OBJET

**DESIGNATION DU
REPRESENTANT DU CCAS AU
SEIN DE L'UDCCAS DU DOUBS**

Décide,

Article 1 : d'adhérer à l'UDCCAS du Doubs, dont le siège est situé au 9 rue de Picasso, BP 2039, 25 000 BESANCON CEDEX.

Article 2 : de donner mandat à Madame Lagoutte Verrier administrateur du CCAS pour représenter la CA au sein de l'UDCCAS du Doubs en qualité de titulaire.

Article 3 : de nommer Aude VOISIN en qualité de suppléant.

Article 4 : de payer chaque année le montant de la cotisation statutaire fixé par l'UDCCAS du Doubs, soit 0.10 € par habitants.

Fait et délibéré en séance, les ans, mois et jours que dessus.

Pour copie conforme.

Résultat du vote :

- pour : 15
- contre : 0
- abstention : 0

Président du CCAS,
Yildirim Kadir

